

Redémarrer un système de chauffage, ventilation et conditionnement d'air (CVCA)

En raison du retour des travailleurs dans des bâtiments inoccupés depuis quelques semaines et des risques toujours présents, bien que minimes, de la propagation de la COVID-19, certains principes de précaution peuvent être appliqués aux systèmes de chauffage, ventilation et conditionnement d'air (CVCA) même si peu de recherches portent sur la propagation du virus par le réseau de conduits. Dans ce contexte, la CMMTQ a élaboré un document regroupant **11 recommandations** afin d'obtenir une bonne qualité d'air dans le bâtiment.

1. Mettre en marche les systèmes de CVCA de 24 à 48 heures **avant** le retour des occupants selon le manuel d'opération. Cela permettra de purger l'air du bâtiment et d'éliminer les contaminants qui auraient pu s'accumuler durant la mise à l'arrêt prolongé des systèmes CVCA du bâtiment selon la procédure de démarrage du manuel du ou des fabricants.
2. Vérifier que les ventilateurs fonctionnent et que l'air entre et sort du bâtiment.
3. Vérifier que les registres d'air extérieur et d'air de retour fonctionnent correctement. Cela permettra de contrôler l'apport d'air frais dans le bâtiment.
4. Vérifier que les filtres se trouvent toujours dans un état acceptable. Cependant, il est fortement conseillé d'installer des filtres neufs. L'exploitant devrait installer des filtres présentant au moins le niveau de filtration MERV 8. Si le système le permet, il faut considérer l'installation de filtres de niveau supérieur, comme MERV 13 pour une période de 2 semaines. Après cette période, il faut réinstaller le même type de filtre qui s'y trouvait initialement ou MERV 8, si possible, et suivre les cycles de remplacement des filtres selon la prescription du fabricant de filtres et/ou de l'unité de CVCA.

5. Les installateurs doivent porter les équipements de protection individuels adéquats au cas où le système ait pu être contaminé avant son arrêt ou lors de sa remise en marche.
6. S'assurer que les systèmes de traitement de l'air et les ventilateurs peuvent, en tout temps, surmonter la perte de charge supplémentaire des nouveaux filtres tout en maintenant le débit d'air à des niveaux acceptables.
7. Selon le type de thermostats, il est possible de désactiver temporairement le mode « set-back » en période d'inoccupation et de faire fonctionner le ventilateur en mode continu. Mettre le système en mode « manuel » (*fan on*) pour la période de purge/circulation d'air neuf.
8. Si possible, ouvrir des registres d'air extérieur à 100 %, afin d'éliminer la recirculation (pendant la saison des températures douces, cela n'affecte pas nécessairement le confort thermique ou l'humidité, mais devient plus difficile lors de températures plus froides).
9. Pour les systèmes de CVCA ayant un apport d'air frais alimenté par un système dédié (DOAS ou autre), s'assurer qu'il sera en fonction durant l'entière période de purge voulue. Si les différentes zones disposent de détecteurs de dioxyde de carbone (CO₂), les ajuster à un point de consigne de ± 350 ppm. Cela permettra d'augmenter l'apport d'air frais et ainsi, de mieux ventiler le bâtiment.
10. Ne pas oublier de remettre le système en mode « normal » et réajuster les points de consignes une fois que la période de purge est terminée.
11. S'assurer que le bâtiment est en pression positive.